

Mise à jour concernant le Fonds Série Portefeuilles croissance maximale CI

XX janvier 2025

Vous recevez cette mise à jour parce que vous avez ou aviez récemment des placements dans le Fonds Série Portefeuilles croissance maximale CI (le fonds de croissance maximale). Veuillez noter que vous n'avez aucune mesure à prendre.

Au troisième trimestre de 2024, Gestion mondiale d'actifs CI (GMA CI) a annoncé que des changements importants étaient apportés au Fonds Série Portefeuilles croissance maximale CI (le fonds de croissance maximale). Ce fonds fait partie des fonds de la Série Portefeuilles CI, qui offrent différents niveaux de potentiel de croissance et de risque. C'est le fonds le plus axé sur la croissance, avec une pondération en actions de 100 %.

Les modifications apportées au fonds de croissance maximale sont les suivantes :

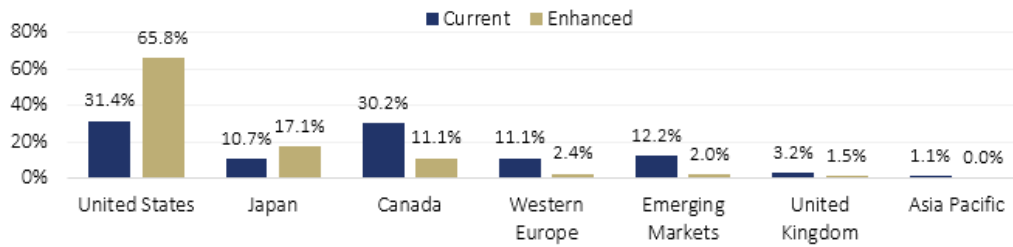
- **Exposition aux régions/pays** : Le fonds aura une pondération nettement plus élevée en actions américaines et une pondération plus faible en actions canadiennes. Les actions américaines passeront de 31 % à 66 % et les actions canadiennes, de 30 % à 11 %. Les placements dans des titres de pays européens diminueront également.
- **Expositions sectorielles** : L'exposition au secteur des technologies de l'information passera de 18 % à 38 %. Le secteur des soins de santé passera de 8 % à 27 %. L'exposition combinée aux secteurs des produits de première nécessité, des matériaux et des services collectifs sera ramenée de 16 % à 3 %.

Le fonds continuera d'avoir une pondération en actions de 100 %. L'indice de référence du fonds passera de 50 % – indice composé S&P/TSX et 50 % – indice MSCI World (en dollars canadiens) à 100 % – indice MSCI World (net) afin de refléter les changements apportés à la stratégie.

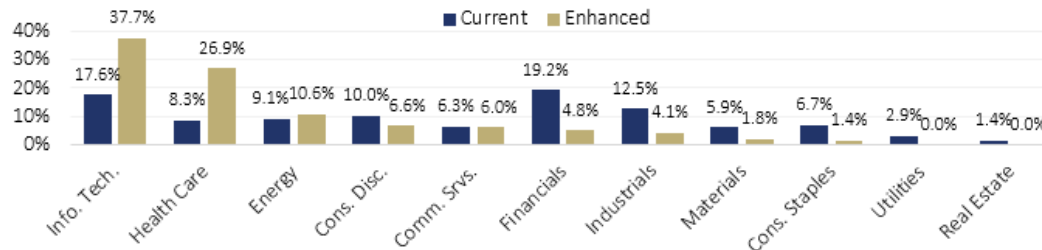
GMA CI a indiqué que la transition vers la nouvelle stratégie avait eu lieu à la fin du quatrième trimestre de 2024. Vous trouverez ci-dessous les répartitions d'actifs actuelle et améliorée (nouvelle) du fonds :

Fonds Série Portefeuilles croissance maximale CI : Répartitions actuelle et améliorée

Regional Exposures:



Sector Exposures:



À TITRE INDICATIF SEULEMENT. Source : Gestion mondiale d'actifs CI. La répartition « actuelle » correspond aux placements du portefeuille en avril 2024. La répartition « améliorée » est présentée à titre d'exemple et vise à fournir des expositions cibles.

GMA CI indique que ce changement est une modernisation du fonds qui vise à fournir une plus grande exposition à la tendance de fond de l'intelligence artificielle et de l'informatique à grande vitesse. Le changement de stratégie cherche à attirer les clients qui ont un horizon de placement à long terme et qui sont capables de supporter une plus grande volatilité. Exposer la majeure partie du fonds aux États-Unis et au Japon, et concentrer l'exposition sectorielle sur les technologies de l'information et les soins de santé, pourrait réduire la diversification et accroître la volatilité des rendements.

Mesures à prendre

Vous n'avez aucune mesure à prendre.

Le moment est indiqué pour passer en revue vos options de placement. Vous pourrez ainsi vous assurer qu'elles cadrent toujours avec vos objectifs pour la retraite. Vous pouvez le faire en ouvrant une session sur le site Web des participants, à masunlife.ca. Sélectionnez **Gérer le régime > mon plan > Outils > Répartition de l'actif**. Si vous avez de la difficulté à ouvrir une session, cliquez sur le lien approprié sous **Vous avez de la difficulté à ouvrir une session?**.

Les produits et services des Régimes collectifs de retraite sont offerts par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie membre du groupe Sun Life.